

# FEUILLET D'INFORMATION

## Conditions gagnantes pour les sciences, les technologies et l'innovation

### 1. Coordination stratégique pour les sciences de la santé et de la vie

- Mieux coordonner l'ensemble des bailleurs de fonds et des intervenants dans l'écosystème de la santé et de la recherche, y compris les centres universitaires de santé, les organismes de financement provinciaux, les organismes de bienfaisance, l'industrie, le gouvernement et d'autres parties intéressées.
- Favoriser la coordination entre les conseils subventionnaires fédéraux afin d'établir un pont entre les coûts d'immobilisations et de fonctionnement et assurer la prise en compte des initiatives interdisciplinaires (par exemple dans le domaine du développement des technologies de la santé).
- Évaluer les incidences des nouveaux modèles de financement (comme la tendance à des fonds de contrepartie pour l'admissibilité à des subventions) et de l'expiration du mandat de divers Centres nationaux d'excellence (tels que le Réseau de cellules souches).
- Revigorer le paysage des essais cliniques par l'entremise du Centre canadien de coordination des essais cliniques (CCCEC).
- Assurer une coordination et un financement suffisants entre les essais entrepris au sein de l'Université et de l'industrie.
- Établissement d'un Réseau/Consortium canadien d'innovation en santé.

### 2. Investissement stratégique dans l'écosystème de la recherche en santé et de l'innovation

- Veiller à ce que les conseils subventionnaires fédéraux disposent de budgets suffisants à retenir des individus talentueux et des idées porteuses et réaliser leur plein potentiel à l'avantage des Canadiens.
- Actualiser le budget des IRSC afin de refléter la solution du 1 % initial préconisée par le Dr Henry Friesen relativement aux dépenses de santé. Rapatrier la totalité du budget des IRSC dans le cadre de programmes de subventions ouvertes et créer un Fonds d'innovation en santé.
- S'assurer que le Fonds d'excellence en recherche « Apogée Canada », le Fonds des infrastructures nationales Chantiers Canada et la Stratégie actualisée du Canada dans le domaine des sciences, des technologies et de l'innovation tiennent adéquatement compte des institutions universitaires des sciences de la santé.
- Élargir le Programme fédéral des coûts indirects pour couvrir l'ensemble des coûts de la recherche et être concurrentiels par rapport à des programmes similaires à l'échelle internationale.
- Entretenir et améliorer les programmes de commercialisation couronnés de succès tels que le programme Démonstration des principes et la Stratégie de recherche axée sur le patient sans porter préjudice au programme de subventions ouvertes.
- Accroître à hauteur de 100 % le remboursement de la TPS/TVH au regard de tous les achats admissibles effectués par des institutions à but non lucratif financées par des fonds publics dans le secteur de la santé (comme les municipalités).

### 3. Politique stratégique visant à mieux harmoniser santé, science et technologie

- Créer un espace de politique fédérale propice à la reconnaissance et à la valorisation des institutions et des centres/réseaux universitaires des sciences de la santé à l'échelle nationale pour le plus grand profit de tous les Canadiens.

# FEUILLET D'INFORMATION

## Conditions gagnantes pour les sciences, les technologies et l'innovation

- Explorer un système d'agrément liant l'investissement de fonds additionnels dans l'infrastructure au rendement redditionnel au regard des rôles et des responsabilités pertinents dans le secteur des soins de santé universitaires.
- Fournir des incitations en matière fiscale et de propriété intellectuelle aux entreprises et aux particuliers qui souhaitent investir dans les technologies développées par les institutions universitaires des sciences de la santé.
- Examiner l'applicabilité du Small Business Innovation Research Program et du Small Business Technology Transfer Program qui se sont révélés efficaces aux États-Unis.
- Harmoniser les politiques d'approvisionnement aux échelons organisationnel, provincial et fédéral à l'appui des emplois, des produits et des entreprises canadiens, tout en répondant aux besoins des patients en matière de sécurité et de soins.
- Attirer du capital-risque en facilitant l'entrée sur le marché des innovations canadiennes dans le secteur de la santé.
- Faire bénéficier du même traitement les recherches vouées à l'amélioration de la santé des Canadiens, tous comme le secteur lui-même.